

# le Pays Fertois



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU  
PAYS FERTOIS

www.cc-paysfertois.fr

Janvier 2006 : n° 12



## Sommaire

- **Contrat CLAIR: bilan des réalisations 2005**
- **Unité de traitement à Chamigny ; suite des opérations**
- **Du nouveau sur le futur gymnase et le lycée de la Ferté-sous-Jouarre** p. 2
- **Les scènes rurales : programme 2006**
- **Le P@t de la Ferté-sous-Jouarre : nouvelle formation d'assistante de vie**
- **Zoom sur... Bussières !** p. 2-3
- **Dossier : l'assainissement non collectif** p. 4

## ■ Edito

Chaque nouvelle année est l'occasion d'un retour sur les événements marquants de l'année précédente. **Les compétences techniques de notre communauté de communes ont été largement sollicitées en 2005**, mais également, mises à rude épreuve face aux problèmes de manganèse et de fer trouvés dans le puits de Chamigny, qui alimente en eau potable l'essentiel du territoire. Grâce à la mise en place d'une unité de traitement et aux grosses opérations de nettoyage des canalisations dans le dernier trimestre 2005, ces difficultés devraient s'atténuer progressivement.



Grâce au contrat CLAIR avec le Conseil général de Seine-et-Marne, de nombreuses actions ont pu voir le jour comme les travaux de **création de l'école intercommunale de musique et de danse**. 2005 fut également l'année de la compétence « **développement économique** », avec la création du **service « économie et tourisme »** de la Communauté de communes, qui soutient et développe le tissu économique et touristique local.

Enfin, l'année 2005 fut ponctuée d'événements annuels, tels que le **Triathlon découverte** du Pays fertois, **le Festival des belles histoires** organisé par l'Acif, **le centre social** ou encore une heureuse initiative qui a vu le jour pour la première fois cette année, **le concert des voix** du Pays fertois.

La Communauté de communes souhaite devenir un échelon territorial proche de ses habitants, et c'est dans cette optique d'échanges et de convivialité, que je propose à tous les lecteurs du Pays fertois de donner leur avis sur ce journal qui leur est destiné. Pour continuer de rapporter une actualité objective des actions menées par la Communauté de communes, et d'améliorer les prochains numéros, votre avis est nécessaire ! En cette nouvelle année 2006 que je souhaite prospère et heureuse, je forme le vœu que chacun et chacune s'épanouisse dans cette intercommunalité en plein développement.

Jeannine BELDENT, présidente.

Le Pays fertois : le journal de la communauté de communes du Pays fertois

22, avenue de Rebaix - 77260 La Ferté-sous-Jouarre - info@cc-paysfertois.fr  
Tél : 01 60 22 10 92 - Fax : 01 60 22 95 96

Directrice de la publication : Jeannine Beldent - Rédacteur en chef : Gérard Geist - Assistante de rédaction : Nathalie Binaux - Comité de rédaction : Edith Abelos, Patrick Boisdrion, Dominique Bosdure, Geneviève Busch, Gilbert Chatenoud, Anne-Marie Lacombe - Maquette : Signature Graphique, 01 49 29 43 20 - Impression : Le Reveil de la Marne - 4, rue H. Dunant 51204 Epernay Cedex - Ce numéro a été tiré à 10 500 exemplaires





# L'assainissement non collectif

Si pendant longtemps, l'assainissement individuel fut considéré comme une solution provisoire, dans l'attente du raccordement au réseau collectif des égouts, il n'en est plus de même aujourd'hui, où les installations individuelles sont de plus en plus équipées et fiables. Le territoire du Pays fertois compte environ 1 600 installations d'assainissement individuel, réalisées pour la plupart, dans une même optique de « provisoire ». L'assainissement individuel, ou autonome, également appelé assainissement non collectif, est une technique d'épuration qui consiste à traiter les eaux usées d'une habitation sur la parcelle bâtie. Il s'agit d'un dispositif de traitement par épandage souterrain, qui n'est pas raccordé au réseau public d'assainissement. La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et les deux arrêtés d'application du 6 mai 1996 reconnaissent désormais l'assainissement non collectif comme une solution à part entière, alternative au "tout à l'égout". Mais il n'en fut pas toujours ainsi...



Tranchées d'infiltration à faible profondeur



Filtre à sable vertical non drainé

Source : SATESE Indre et Loire

## De 1903 à 1982 : un pis aller en attendant mieux...

La fin du 19<sup>ème</sup> siècle, époque où l'hygiène devient une norme standard de vie, tend à faire disparaître l'assainissement non collectif, considéré comme un « pis aller » en attendant le « tout à l'égout », vu comme un « must » en matière d'assainissement. Si les installations, peu fiables, du début du siècle sont sévèrement réglementées, les moyens de contrôle sont inexistantes et ces règlements restent longtemps impossibles à appliquer. Jusque dans les années 80, l'assainissement individuel reste cantonné à un rôle « provisoire », dans l'attente du raccordement à l'égout.

## Depuis 1982 : une solution à part entière

Un arrêté du 3 mars 1982 régleme la construction et l'installation des fosses septiques avec comme grande nouveauté une obligation de traiter les eaux domestiques séparément des eaux vannes. Jusqu'en 1992, des questions sont soulevées concernant la prise en charge de l'entretien de ces installations, et la création potentielle d'un service public d'assainissement non collectif, un « SPANC ».



Mise en œuvre de « l'ANC »  
Source : SAUR France

## 1992 : l'assainissement individuel considéré comme une solution durable

Avec la loi sur l'eau de 1992, l'assainissement individuel est considéré comme une solution durable au même titre que le « tout à l'égout », dès lors que les installations répondent aux normes fixées par cette loi. C'est ainsi que la loi fixe des orientations :

- Les collectivités doivent assurer le contrôle de l'assainissement non-collectif ;
- Les agents du service d'assainissement ont ainsi accès aux propriétés privées ;
- L'investissement nécessaire à la mise en place des systèmes d'assainissement autonome reste donc à la charge des propriétaires ;
- Le service public d'assainissement autonome est un service à caractère industriel et commercial, comme cela est déjà le cas pour les services d'assainissement collectif.

## 1996 : comment contrôler le respect de la loi

Un arrêté du 6 mai 1996 définit les modalités du contrôle technique exercé par les communes sur les systèmes d'assainissement non-collectif qui fixe les règles du contrôle :

- Vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages. Pour les installations nouvelles ou réhabilitées, ces dernières vérifications doivent être effectuées avant remblaiement;
- Vérification périodique de leur bon fonctionnement qui porte au moins sur les points suivants :
  - Vérification du bon état des ouvrages, de leur ventilation et de leur accessibilité;
  - Vérification du bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif d'épuration;
  - Vérification de l'accumulation normale des boues à l'intérieur de la fosse toutes eaux.
- Vérification périodique des vidanges.

## 2006 : une obligation pour les communes

Au 31 décembre 2005, la loi stipule que toutes les communes doivent prendre la compétence « assainissement non collectif » et créer, de fait, un « SPANC » (Service d'Assainissement Non Collectif). Les communes ont également le choix de confier cette compétence à leur groupement de communes et donc, à la Communauté de communes du Pays fertois. En attendant cette nouvelle prise de compétence par notre communauté de communes, et si vous êtes directement concerné par l'assainissement non collectif, vous pouvez commencer à regarder d'un autre oeil votre fosse septique !







## Contrat CLAIR<sup>1</sup> : petit point sur les réalisations 2005

- Signature d'une convention pour l'édition d'un Topoguide, retraçant les itinéraires de Randonnée sur le Pays fertois et le Pays de l'Ourcq. En partenariat avec le CODERANDO 77 et la Fédération française de randonnée pédestre, ce guide présentera environ 40 itinéraires de randonnée sur les deux territoires, ponctués d'articles thématiques sur les curiosités locales telles que la faune et la flore, ou les sites patrimoniaux. L'édition est prévue pour le dernier trimestre 2006.
- Ecole intercommunale de musique et de danse : recrutement d'un chargé de mission qui permettra de coordonner et d'harmoniser l'accès à l'enseignement musical et chorégraphique sur le territoire.
- Etude de requalification de la piscine intercommunale en cours : elle permettra d'envisager notamment la couverture du bâtiment extérieur.

1 : « CLAIR » : Contrat Local d'Aménagement Intercommunal Rural, signé avec le Conseil général en 2003.

## Aménagement des arrêts et des abris bus : travaux terminés !

Commencés en avril 2004, les travaux visant à améliorer la sécurité et l'accès aux transports pour les personnes à mobilité réduite, par l'aménagement d'arrêts et la pose d'abris bus sont enfin achevés. 120 aménagements ont été réalisés comprenant 89 abris-bus, posés dans tout le Pays fertois. Les abris bus, « aux couleurs » du Pays fertois, permettent d'attendre le bus de façon plus confortable, et la surélévation des quais facilite l'accès aux bus. Le coût de ces travaux s'élève à 1 800 000 €, subventionnés par la région Île de France et le syndicat des transports d'Île de France.

## Du nouveau sur les futurs gymnase et lycée de la Ferté-sous-Jouarre

Prévu pour la rentrée scolaire 2007, le futur lycée devrait accueillir 800 élèves dans un premier temps, (1 200 élèves sont prévus à terme) et sera situé sur le site de l'ancien collège « la Rochefoucauld ». La Communauté de communes sera chargée de construire le gymnase d'accompagnement du lycée. Il se situera à côté de l'actuel collège de la Rochefoucauld. La commission éducation, jeunesse et sports, présidée par Monsieur Pierre Goullieux et le service technique de la Communauté de communes travaillent à l'élaboration de ce projet. Ce gymnase à vocation intercommunale devrait accueillir les associations sportives et sera le premier du Pays fertois à être homologué pour les compétitions sportives officielles de niveau régional.

## Unité de traitement pour l'eau potable de Chamigny : l'eau trouble, bientôt fini !



Construction de l'unité de traitement

La construction de l'unité de traitement pour l'eau potable est désormais terminée sur le site du puits de Chamigny. Après plusieurs phases de nettoyage des canalisations pour en retirer les dépôts de fer et de manganèse, l'usine de traitement devrait prendre le relais de façon complémentaire pour filtrer l'eau pompée au puits de Chamigny. La couleur marron observée à la sortie du robinet devrait peu à peu s'estomper.

## Le Pays fertois encourage la création d'entreprises

Depuis la création d'un service économie et tourisme à la Communauté de communes, le Pays fertois mise sur la création d'entreprises pour valoriser le territoire et inciter les porteurs de projets à franchir le dernier pas qui les sépare de la concrétisation de leurs projets.

### Un accompagnement pour les créateurs d'entreprise

En partenariat avec Seine-et-Marne Développement et la Boutique de gestion, la Communauté de communes accueille dans ses locaux situés au Carrefour social au 17 rue de Reuil à La Ferté-sous-Jouarre, une permanence de la Boutique de gestion : accompagner les créateurs d'entreprise dans leurs différentes démarches, tel est le rôle de cette structure. La conseillère est présente au Carrefour tous les deuxième lundi de chaque mois, et reçoit uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement et pour prendre rendez-vous avec la Boutique de gestion, appelez Fabrice Acker, service « économie et tourisme » de la Communauté de communes du Pays fertois au 01 60 22 10 92

**Créer son entreprise**  
en Pays fertois

La Boutique de gestion pour accompagner

- les entreprises
- les projets
- les personnes
- les initiatives

Prenez rendez-vous auprès de Monsieur Acker, à la Communauté de communes du Pays fertois, qui vous mettra en relation avec la conseillère de la Boutique de gestion. Un accompagnement personnalisé, des conseils pour créer votre entreprise étape par étape, n'hésitez pas, la boutique de gestion est là pour vous aider.

**01 60 22 10 92**

Logo: Nord Seine & Marne Initiatives, Seine-Marne Développement

### Petite enquête satisfaction

Pour nous aider à améliorer le « Pays fertois », nous mettons cet outil à votre disposition. Merci de bien vouloir y consacrer quelques minutes et de nous le retourner par courrier, ou par fax au 01 60 22 95 96.

- 1 Quelle commune habitez-vous ? .....
- 2 Comment vous procurez-vous le pays fertois ?  Boîte aux lettres  Lieux publics
- 3 Trouvez-vous que la fréquence trimestrielle de parution du « Pays fertois » est :  
 Insuffisante  Suffisante  Plus que suffisante
- 4 Regardez-vous l'agenda du Pays fertois ?  Oui  Non
- 5 Lisez-vous les dossiers ?  Jamais  Parfois  Toujours
- 6 Les trouvez-vous adaptés à l'actualité de la Communauté de communes ?  Oui  Non
- 7 Globalement, êtes-vous satisfaits de l'information proposée dans le « Pays fertois » ?  Oui  Non
- 8 Qu'aimeriez-vous trouver de plus dans votre journal intercommunal ?

### Des aides techniques ou financières pour créer son entreprise

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, la Communauté de communes adhère au réseau Nord Seine et Marne initiatives. Cette adhésion permet aux créateurs d'entreprises en phase de création, de reprise ou de développement (moins de 2 ans), de bénéficier d'un accompagnement de leurs projets et d'une orientation vers les partenaires appropriés. Ils pourront également bénéficier d'une aide financière sous la forme d'un prêt d'honneur à la personne physique pouvant aller de 1600 € à 22 500 € à taux zéro. Ce prêt, réservé aux résidents de la Communauté de communes, fera l'objet d'un processus d'attribution. Pour bénéficier de ces aides, contacter Fabrice Acker service « économie et tourisme » de la Communauté de communes du Pays fertois au 01 60 22 10 92 ou Nord Seine et Marne Initiatives au 01 64 33 55 11.





## Le concert des voix du Pays fertois

Les chorales du Pays fertois s'associent pour la deuxième année consécutive lors d'un concert qui aura lieu le 1<sup>er</sup> avril 2006 à 20h30 au foyer communal de Basseville. Les Dames de chœur, chœur de rien, la chorale intercommunale de Basseville-Hondevilliers-Bussièrès, les chœurs grégoriens meldois, Sign Sign chorale et Jou'artistes seront présents sur scène pour offrir aux spectateurs 1h30 de concert, dans des ambiances et des registres différents.



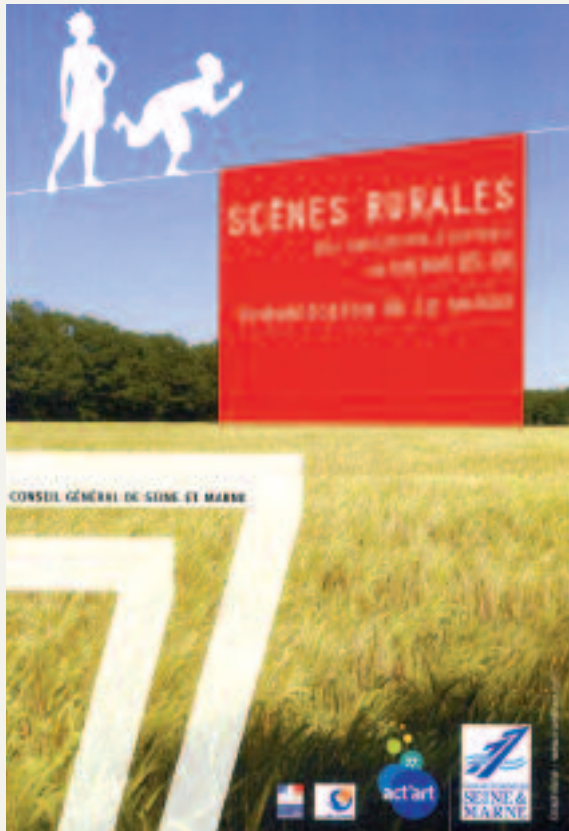
## Les Scènes rurales : programme 2006

Les Scènes rurales, spectacles proposés par le Conseil Général de Seine-et-Marne par le biais d'ACT ART ouvre ses rideaux sur le Pays fertois. Demandez le programme :

### L'intervention

Pièce de Victor Hugo mêlant 4 couples, l'un sans le sou, pauvre, miséreux, l'autre menant « grand train ». Tout ce petit monde va s'embarlificoter, qui dans les sentiments amoureux, qui dans les rêves de richesse et tout ça finira bientôt... Est-ce que l'argent fait le bonheur ?

« Pièce de théâtre » tout public dès 10 ans. 1h15 - Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux - 14 janvier 2006 - 20h45 - Salle des fêtes



### La maison

En attendant que sa soupe finisse de cuire, une femme confie au public ses habitudes et ses manies, qui trahissent ses obsessions. Faut-il ranger ? Faut-il jeter ? Quatre murs, un toit, est-ce si simple une maison ?

Pièce de théâtre tout public dès 10 ans. 1h10 - Saâcy-sur-Marne - 4 mars 2006 - 20h45 - Salle polyvalente.

Réservation obligatoire auprès d'ACT ART : 01 64 14 42 64

## Le CODERANDO 77 cherche des bénévoles

Pour baliser les circuits de randonnée qui seront visibles dans le Topoguide « Pays de l'Ourcq et Pays fertois à pied » qui paraîtra fin 2006, le CODERANDO 77, organe de la Fédération française de randonnée pédestre recherche des bénévoles sur le Territoire du Pays fertois.

Contactez le CODERANDO 77 : 01 60 71 91 16

## P@t de la Ferté-sous-Jouarre : de nouvelles formations par internet



Le 10 octobre 2005, une quinzaine d'habitantes du canton et des environs a commencé une formation professionnelle diplômante d'Assistante de Vie, au Point d'Accès à la Téléformation (P@T) du Pays Fertois situé à l'Espace

des Pelletiers. Cette formation s'étalera sur une durée de 800 heures dont 274 H en ligne (au P@t de la Ferté-sous-Jouarre), 314 H en centre de formation ALTEANA FORMATION (à Bobigny) et le reste en entreprise.

Parallèlement, le P@T continue d'accueillir les demandeurs d'emploi pour une formation gratuite de 28 heures : le Certificat de Navigation sur Internet. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter M. Calixte au 01 60 09 06 21 ou l'ANPE de La Ferté-sous-Jouarre.



Le P@t de la Ferté-sous-Jouarre

## Nouveaux trains pour le Pays fertois !

Deux nouvelles dessertes de la gare de La Ferté-sous-Jouarre sont opérationnelles depuis le 11 décembre 2005, à la suite des négociations menées par Mme Marie RICHARD, vice-présidente de la Communauté de communes, avec la SNCF, soutenue par les usagers et notamment par l'association GUT (Groupement des usagers des transports). A destination de Paris, du lundi au vendredi, départ de la gare de La Ferté-sous-Jouarre à 20h01, départ à 19h53 les samedis et à 20h le dimanche.

Au départ de Paris, du lundi au vendredi, à 22h14 (22h58 à La Ferté départ vers Château-Thierry) et à 22h51 à Paris, les samedis, dimanches et fêtes (23h38 à La Ferté départ vers Château-Thierry).

## Zoom sur... Bussièrès !

Du latin « buxus » signifiant lieu planté de buis, Bussièrès est situé dans la partie Est de notre Pays fertois, sur le plateau briard réputé autrefois pour ses fermes typiquement briardes pouvant offrir des emplois à plusieurs dizaines d'ouvriers agricoles. Le modeste quartier bordant la route de Montmirail au lieu dit "les cabarets" connu son époque de prospérité au début du siècle grâce à cette main d'oeuvre importante qu'employaient les grosses fermes du plateau. Le village a perdu son animation avec l'exode rural, la dernière auberge ayant été détruite. Il reste quelques fermes typiquement briardes toujours en activité, croisées au détour des chemins. Leur architecture caractéristique se compose d'une cour carrée où prend place la maison d'habitation au milieu d'un des côtés, de manière à ce que le fermier puisse voir l'ensemble de la cour. Un pigeonnier ou colombier orne généralement un des murs d'enceinte. Ces fermes pouvaient accueillir jusqu'à 100 ouvriers. La modernisation de l'agriculture a rendu le travail moins pénible et ne nécessite plus autant de main d'oeuvre.



La Garennière



Lavoir de Bussièrès

Bussièrès est également connu pour le domaine de Sérécourt, qui dépendait comme fief, au XV<sup>e</sup> siècle, de la terre et seigneurie de Bussièrès.

Le château s'élevait au milieu d'un parc de 100 ha rempli d'arbres magnifiques. Il fut, au XIX<sup>e</sup> siècle, la propriété d'Eugène Scribe, auteur dramatique, des opéras « la Juive » ou « Les Huguenots ».

L'église, entièrement reconstruite en 1957 est dédiée à Saint Médard, le saint qui fait pleuvoir, symbolisé sur le blason du village par une larme. Elle renferme un tableau « Jésus Christ et les Petits Enfants » peint par Émile LECOMTE en 1850 et offert par M. SCRIBE à la paroisse. Un joli lavoir traditionnel en pierres meulières est adossé à l'église.



Tableau E. Lecomte